

# CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 19 novembre 1981

La séance est ouverte à 2 heures.

● (1405)

## AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

### LE BUDGET

LES DISPOSITIONS RELATIVES À L'IMPÔT SUR LE REVENU—  
RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**L'hon. Ron Huntington (Capilano):** Madame le Président, je prends la parole au sujet d'une affaire urgente et importante. Étant donné que les emplois et les feuilles de paie dépendent d'un climat économique stable, qu'un climat fiscal stable est indispensable à la main-d'œuvre d'un pays, que l'avis de motion n° 9, Revenu de placement couru, l'avis de motion n° 23, Frais d'intérêt restreints et l'avis de motion n° 31, Réserves, dans le budget du 12 novembre, vont à l'encontre du principe fondamental d'une juste politique d'imposition, soit la capacité de payer, et étant donné que ces avis de motion imposent le principe injuste de la rétroactivité aux contribuables canadiens, causant ainsi un tort irréparable à un régime d'imposition juste et raisonnable, je propose, appuyé par le député de Central Nova (M. MacKay):

Que le ministre des Finances retire les avis de motion n°s 9, 23 et 31 du budget du 12 novembre, afin d'éviter une grave catastrophe économique qui touchera tous les Canadiens.

**Mme le Président:** Cette motion obtient-elle le consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

LES DISPOSITIONS RELATIVES À LA PETITE ENTREPRISE—  
RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Stan Darling (Parry Sound-Muskoka):** Madame le Président, les Canadiens et les Canadiennes de toutes les régions du pays qui exploitent de petites entreprises se sont tout d'abord profondément irrités du budget que le gouvernement a présenté le 12 novembre. Mais ils sont de plus en plus furieux à mesure qu'ils étudient le budget plus à fond et qu'ils se rendent compte qu'à longue échéance, de nombreuses mesures annoncées par le ministre des Finances (M. MacEachen) vont encore accroître leurs difficultés financières.

Étant donné qu'en dépit de l'aide minimale qu'il offre seulement à ceux et à celles qui éprouvent de gros ennuis d'argent, ce budget constitue un immense pas en arrière pour le reste du monde des affaires et représente aux yeux de John

Bullock, président et porte-parole de quelque 62,000 femmes et hommes d'affaires indépendants du Canada, une véritable «boîte de Pandore», je propose, avec l'appui du député de Prince Edward-Hastings (M. Ellis):

Que le ministre des Finances reconnaisse la caractère régressif et répressif de ses mesures destinées aux petites entreprises et retire son budget, ou autrement qu'il s'occupe immédiatement d'en modifier les dispositions.

**Mme le Président:** Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

## LA FONCTION PUBLIQUE

L'UTILISATION D'UN CENTRE DE RECHERCHE AU DÉTRIMENT  
ÉVENTUEL DE LA SANTÉ DES EMPLOYÉS—RECOURS À  
L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**L'hon. Walter Baker (Nepean-Carleton):** Madame le Président, je propose, appuyé par le député d'Ontario (M. Fennell):

Que la Chambre blâme le gouvernement, et en particulier le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social et le ministre des Travaux publics, d'avoir permis que l'immeuble Sir Frederick Banting serve de centre de recherches où seraient manipulées des substances chimiques dangereuses tout en sachant pertinemment qu'il ne se prêtait pas à un tel usage, et d'avoir permis que cette situation persiste pendant trois ans au détriment de la santé et de la sécurité des fonctionnaires qui y travaillent; en outre, pour que l'ampleur de leur négligence éclate au grand jour, qu'elle exige du gouvernement qu'il dépose immédiatement tous les rapports, procès-verbaux, notes de service et autres documents se rapportant à cette situation déplorable.

**Mme le Président:** Cette motion recueille-t-elle le consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

## L'IMMIGRATION

L'ÉTUDE DES DEMANDES DU STATUT DE RÉFUGIÉS—RECOURS À  
L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Dan Heap (Spadina):** Madame le Président, comme le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Axworthy) a annoncé qu'il espérait pouvoir réviser la politique de son gouvernement touchant la détermination du statut de réfugié, et comme bien des Canadiens ont déclaré avoir de fortes raisons de craindre que nous avons peut-être été injustes envers certaines personnes qui réclamaient le statut de réfugié mais que nous avons déportées et ainsi condamnées à l'incarcération, à la torture ou à une mort probables, je propose, appuyé par le député de Saskatoon-Est (M. Ogle):